## CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL MERCREDI 28 JUIN 2017

<u>Présents</u>: Joris Huriot - Janine Trélat - Christine Marchal-Labaye - Francis Guillet - Brice Marlangeon - Olivier André - Christelle Lombard - Agnès Laibe - Magali Chatelain - Frédéric Perrosé - Bruno Huriot.

<u>Pouvoirs</u>: Gaëtan Kany à Magali Chatelain - Karim L'huillier à Agnès Laibe - David Mangin à Olivier André.

## 1/Adoption du compte rendu du Conseil Municipal du 8 juin 2017 :

**UNANIMITE** 

## 2/ Modification des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2017 :

Le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques a été publié le 27 juin 2017.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du contenu de ce décret permettant aux directions académiques d'autoriser le retour à la semaine de 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires sur proposition conjointe du Conseil Municipal et du Conseil d'école.

Le Maire précise que l'organisation du temps scolaire pour l'année 2017/2018 a déjà été fixée au mois de mars dernier. Cependant, compte-tenu des dernières annonces concernant les rythmes scolaires, il propose aux élus de débattre et s'exprimer sur une modification de l'organisation de la semaine scolaire dès la rentrée 2017/2018, notamment sur un retour à la semaine de 4 jours.

Il tient à préciser que seul l'intérêt de l'enfant doit être pris en compte par le Conseil Municipal.

Il précise également qu'un sondage, réalisé par la commission scolaire - périscolaire et jeunesse, a été effectué en direction des parents (88 % en faveur de la semaine de quatre jours).

Il est indiqué que si une majorité est favorable à la semaine de 4 jours et si cette demande est acceptée par le directeur académique des services de l'éducation nationale, cela ne signifie pas une fin définitive des activités périscolaires à l'école de Mattaincourt. Un dialogue sera ouvert avec les parents sur les possibilités qui pourront être mises en œuvre l'année scolaire prochaine.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide :

- Maintien de l'organisation du temps scolaire actuelle pour la rentrée de septembre 2017 : 4 jours et demi avec activités périscolaires les mardis et jeudis après-midi : POUR 2 - ABSTENTIONS 2 - CONTRE 10
- Retour à la semaine à 4 jours dès le mois de septembre prochain (lundi, mardi, jeudi, vendredi) :

POUR 6 - ABSTENTIONS 5 - CONTRE 3